

Les crédits

Nous pourrions poursuivre mais, comme je l'ai dit hier, cette chambre-là est une chambre libérale et une chambre de verre, où l'on garde le silence. Elle contient de curieux personnages qui sont tout disposés à condamner les autres, mais pas à reconnaître les torts qu'ils ont eux-mêmes causés. Je ne les condamne pas parce qu'ils ont dans leurs rangs des gens qui vont faire des erreurs et que nous préférerions ne pas avoir ici.

Juste au cas où le député penserait que je ne suis pas absolument équitable et impartial en l'occurrence, je dirais que certes le gouvernement ontarien a connu des difficultés et qu'on a condamné tout le gouvernement à cause des erreurs commises par certains. Au moment même où je parle ici, dans la province de Saskatchewan, certains députés de l'assemblée législative sont accusés d'avoir détourné les deniers publics. Cela n'est pas l'exclusivité d'un parti quelconque, mais il faudrait remettre la question dans son contexte.

Henry Kissinger a dit quelque chose de ce genre: «90 p. 100 des politiciens donnent une mauvaise réputation aux 10 p. 100 restants.» Eh bien, c'est le genre de stéréotype que nous entendons aux États-Unis. C'est moins de 10 p. 100 des politiciens qui donnent une mauvaise réputation aux 90 p. 100 restants. La plupart des gens à la Chambre sont ici parce qu'ils croient qu'ils ont quelque chose à apporter au pays. Nous ne devrions pas nous lancer dans un jeu comme celui-ci qui ternit la réputation de toute la politique. Nous ne devrions pas nous lancer dans un jeu qui ternisse tout l'objectif de la politique comme le fait le genre de débat que nous avons aujourd'hui. Nous collaborons avec ceux qui, pour arriver à leurs fins, voudraient abaisser la politique au niveau le plus bas. Je reconnais que le ministre avait raison. Trop souvent, la presse se donne le pouvoir de diriger un pays par les mots et condamne ceux qui occupent vraiment le pouvoir.

• (1700)

Si je ne me trompe pas, je suis déçu, et je pense que les députés de tous les côtés devraient l'être aussi, que les règles et les lignes directrices d'éthique que le premier ministre a présentées en 1985 n'ont pas été suivies d'un projet de loi sur les conflits d'intérêts et que nous n'avons pas encore adopté des lignes directrices d'éthique pour nous tous ici. Madame la Présidente, si vous vous demandez quelle est la position de mon parti sur cette question, sachez que nous en sommes partisans.

Je dois dire que mon collègue, ici, a raison: la solution ne réside pas dans des règles, des règlements ni dans la

bureaucratie, mais bien dans l'engagement à vivre sa vie sans continuellement songer à son profit personnel, sans chercher à s'en mettre plein les poches. Je ne crois pas, toutefois, qu'il faille incriminer ni punir quelqu'un au moindre soupçon de favoritisme politique. Ce n'est pas bien.

La conduite la plus éthique consiste à se comporter ici de façon à ne pas faire honte aux Canadiens, mais surtout, de façon à assurer le bien-être d'un pays dont nous sommes sûrement fiers puisque nous sommes ici.

La plupart des Canadiens préféreraient, je crois, que les insultes cessent. Oh, cela ne veut pas dire que l'on doive fermer les yeux sur les injustices qui sont commises, mais il est grand temps que nous nous attachions davantage à faire ce qui importe le plus aux Canadiens et ce pour quoi ils nous ont élus, à savoir administrer les affaires de notre pays et représenter ici nos électeurs.

J'espère ne jamais devoir participer à nouveau à un débat où pleuvent les insultes, les ragots et les accusations contre des personnes dont on n'a pas prouvé la culpabilité. Si des méfaits ont été commis, qu'on les dénonce, mais qu'on le fasse en se fondant sur une définition équitable de ce que doit être la conduite à adopter en cet endroit. La meilleure façon d'y arriver, c'est que le gouvernement présente le projet de loi C-43 et le fasse adopter le plus tôt possible à la Chambre.

M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence): Madame la Présidente, je suis très heureux de constater que le député est enfin revenu au sujet du débat. S'il voulait vraiment parler des lignes directrices sur les conflits d'intérêts ou de pratiques et règlements qui feront honneur aux députés, il aurait dû suivre son propre conseil au départ et mettre ses talents d'orateur au service de cette cause.

Malheureusement, nous nous sommes engagés dans des échanges mesquins et partisans qui ne donnent qu'une image très partielle de l'histoire de la Chambre, des trois partis politiques et des personnes qui y siègent ou y ont siégé.

Je ne vais pas m'abaisser, comme l'ont fait certains députés de son parti, à désigner certaines personnes par allusion ou insinuation, mais si mon collègue veut connaître des noms, je me ferai un plaisir de lui en dresser une liste. Je dois dire que si le chemin qui mène au Paradis et aux bonnes manières est pavé de pharisaïsme, le député doit, du moins en ce qui concerne cette question, être au volant d'une Lamborghini.